

INTERMÉDIAIRES EN TRANSPORT - TRANSPORTEURS - EXPÉDITEURS

La présente a pour but de vous confirmer que Société d'Assurance Générale Northbridge a émis une police d'assurance en faveur de l'assuré suivant :

NOM ET ADRESSE DE L'ASSURÉ

Lacaille Transit Inc.

342, Chemin St-François-Xavier

Delson Québec J5B 1Y3

No Police: 2026280

DURÉE DU CONTRAT (A/M/J): Du 2016-03-03 au 2017-03-03

GARANTIES

MONTANTS *

* TOUS LES MONTANTS INDIQUÉS SONT EN MONNAIE CANADIENNE

ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC - FORMULE DES PROPRIÉTAIRES (F.P.Q. No 1)

CHAPITRE A - RESPONSABILITÉ CIVILE

5 000 000 \$

CHAPITRE B - DOMMAGES ÉPROUVÉS PAR LES VÉHICULES ASSURÉS

DIVISION 1 - TOUS RISQUES

INCLUS

FAO 27 Responsabilité civile du fait de do

Responsabilité civile du fait de dommages causés à des véhicules dont l'assuré désigné n'est pas propriétaire

(incluant les véhicules fournis par un employeur) (Chapitre A)

Montant max. par sinistre: 150 000 \$

Franchise Chapitre B - Dommages éprouvés par le véhicule assuré, Div. 1 - Tous risques: 5 000 \$

Type de véhicules: Tracteurs, remorques et semi-remorques

RESPONSABILITÉ CIVILE DES ENTREPRISES

5 000 000 \$

RESPONSABILITÉ CIVILE DES TRANSPORTEURS (CARGAISON):

300 000 \$

RESPONSABILITÉ CIVILE INDIRECTE DES TRANSPORTEURS (CARGO) :

300 000 \$

CONDITIONS SPÉCIALES

Les garanties précitées sont sujettes aux conditions, limitations et exclusions du contrat.

Si vous désirez obtenir un certificat d'assurance confirmant que les garanties précitées sont toujours valides, en vigueur et que le contrat émis par Société d'Assurance Générale Northbridge n'a pas été résilié ou annulé, veuillez communiquer avec notre cabinet.

William E. Burrowes Inc.

Suzie Bergevin

450-655-6751 #246 Télécopieur: 450-641-3860 bergevin.suzie@burrowes.ca